Maintenant la force d'avenir c'est le Front National



Appel aux Français,

Le 24 Avril, 4.400.000 électrices et électeurs m'ont fait confiance

- pour promouvoir le programme de redressement national,
- pour réduire le chômage, l'immigration, l'insécurité,
- pour lutter contre le socialisme bureaucratique et fiscaliste.

Je leur demande de confirmer et d'amplifier leur vote le 5 juin prochain.

La réélection de François MITTERRAND a été rendue possible par les erreurs et les faiblesses du RPR et de l'UDF ainsi que par leur attitude d'exclusion à l'égard du Front National.

Ne faites pas confiance à ceux qui ont perdu hier pour gagner demain.

Choisissez la seule force d'avenir : le Front National.

Faites barrage à l'hégémonie socialiste, à l'arrivée massive de nouveaux immigrés et à l'octroi du droit de vote aux étrangers.

Refusez la fatalité du déclin, exprimez vos convictions par un vote de résistance nationale.

Vive la France
Vive la République française

Jean-Marie Le Pen

Votez pour les candidats présentés par Jean-Marie LE PEN

ELECTIONS LEGISLATIVES DE JUIN 1988 — 4 CIRCONSCRIPTION DE LA SARTHE

7 raisons de voter pour le candidat du Front National

Si vous voulez un député

• qui soit présent à l'Assemblée nationale et qui remplisse effectivement le mandat pour lequel les contribuables le payent, comme les députés du Front National l'ont fait jusqu'ici à la différence de leurs collègues des autres groupes presque toujours absents ;

• qui, une fois élu, ne s'entendra pas avec les socialistes contre le vœu de ses électeurs, comme s'apprêtent déjà à le faire les centristes du RPR et de l'UDF ;

• qui se prononce clairement pour l'union de toutes les forces antisocialistes ;

• qui vote pour la préférence nationale, la priorité d'emploi pour les Français, la suppression de la taxe professionnelle, la création du revenu maternel pour les mères de famille françaises, la peine de mort pour les assassins et les trafiquants de drogue, alors que jusqu'ici les députés sortants RPR, UDF, PS, PC ont joint leurs voix pour s'y opposer ;

• qui défende la liberté de l'enseignement, qui propose la suppression des quotas et le maintien des agriculteurs sur leurs terres, qui lutte pour la réduction des charges fiscales et sociales et qui préconise le référendum d'initiative populaire ;

• qui soit fidèle à ses convictions et tienne ses promesses sans se préoccuper des intérêts de carrière et d'appareil ;

• qui travaille à créer une grande force de rassemblement du peuple de France pour assurer l'avenir et le redressement de notre pays.



Maître Jean RENARD

Avocat Honoraire

Suppléant :

Anne FOURMY

Demandeur d'Emploi

Votez pour vos idées

Votez Maître Jean RENARD

Suppléant :

Anne FOURMY



VU LES CANDIDATS

Pour nous écrire : 8, rue du général Clergerie - 75116 PARIS